

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 01 février 2021

Date de la convocation du Comité syndical : 25 janvier 2021
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 29
Nombre de votants : 32

L'an deux mil vingt et un, le premier février à quatorze heures, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de M. Morilleau, Président.

Etaient présents : Mmes Claire HUGUES, Eloïse BOURREAU-GOBIN, Séverine MARCHAND, Nadège PLACE, MM. Jean Bernard FERRER, Gaetan LEAUTE, Bernard MORILLEAU, Luc NORMAND, Rémy ROHRBACH, Jacques RIPOCHE de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, MM. Raymond CHARBONNIER, Michel OLIVIER, Yannick MOREZ, de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mmes Laura GLASS, Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, MM. Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD, Christian GAUTHIER, Alain PINABEL, Laurent ROBIN, de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Karine PAVIZA MM. Michel AURAY, Patrick BERTIN, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU, Frédéric LAUNAY, Jean-Yves MARNIER, Serge HEGRON, Yannick FETIVEAU de la Communauté de Communes de Grand-Lieu.

Etaient excusés : Mmes, Pascale BRIAND Françoise RELANDEAU, Christiane VAN GOETHEM, MM. Jean-Michel BRARD, Jacques PRIEUR, Claude CAUDAL, Pierre MARTIN, Jacky DROUET, de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Annie BRIEND, Florie LESAGE, Marie-Line BOUSSEAU (pouvoir à M. CHARBONNIER), Sylvie GAUTREAU (pouvoir à M. Y MOREZ), Monique LOUE, Noëlle MELLERIN, MM. Jean-Pierre AUDELIN, Roch CHERAUD, Hervé GENTES, Alain COUTRET, de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mme Manuella PELLETIER SORIN MM. Jean-Marie BRUNETEAU, de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, MM. Stephan BEAUGE, Emmanuel GUILLET, Christophe LEGLAND (pouvoir à Y. FETIVEAU), Jean-Jacques MIRALLIE, de la Communauté de Communes de Grand-Lieu.

XXXXXXXX

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion du budget PETR a été dressé par Monsieur Lafargue, Trésorier du Syndicat Mixte.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2020, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier :

- a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés,
- a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le comité syndical, à l'unanimité,

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.



Publication effectuée le :
Le Président,
Bernard MORILLEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bernard Morilleau", written over the printed name.